



ACC Foot

ATHLÉTIC CLUB CHAPELAIN FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 22 septembre 2018

Salle du Buisson de La Grolle, La Chapelle sur Erdre

Stade du Buisson de la Grolle
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Le Président ouvre la séance à 10h00. Il accueille l'ensemble des adhérents, M. Jean-Pierre GUYONNAUD, Adjoint aux sports, et excuse M. Fabrice ROUSSEL, retenu par d'autres obligations, et M. René SEGURA, président de l'OMS qui ne pourra être présent qu'en fin d'assemblée.

Le quorum étant atteint (présents et pouvoirs), il déclare l'Assemblée Générale 2018 ouverte. Il rappelle que la date limite de réception des candidatures au Comité était fixée au 21.09.17. A cette date, 5 candidatures ont été reçues.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le PV de l'assemblée générale du 30 septembre 2017 (document disponible sur le site Internet du club). Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

PREMIERE PARTIE :

Après avoir donné quelques infos sur le déroulement de cette AG, le Président Abdel KARZAZI présente l'ordre du jour et passe la parole aux intervenants :

- Commission Matériel : T. SPITZ excusé, a géré les équipements cette saison pour 37983€ (Survêtements, Ballons, chasubles, Maillots et boutique), en partenariat avec notre partenaire. Cette année les packs NIKE de début de saison seront remis directement chez INTERSPORT. Les achats boutique peuvent désormais se faire en ligne sur le site du club. La boutique sera révisée en ce début de saison.

- Commission Partenaires, gérée par T. FOREY et F. BOULLIER : les dons et achats d'équipements s'élèvent cette saison à 26960€. Objectif de 26000€ en 2019 avec l'objectif de partenaires qui s'engagent sur la durée. Notre association permet aux partenaires de déduire jusqu'à 60% des dons effectués ;

- Commissions arbitrage et discipline : A. KARZAZI Il y a eu 3 arbitres officiels cette saison. Les éducateurs sont sollicités pour détecter des arbitres potentiels/catégorie. Les arbitrages entre catégories sont reconduits. Un jeune arbitre entre en formation cette saison, Thomas AUNEAU. Enfin la commission de discipline n'a pas été sollicitée, et le nombre de cartons est en hausse cette saison.

- Commissions Animations, Tournois : H. LEPAROUX, S.GAREAU ; Bonne réussite des lotos et vide-greniers. Ces animations seront reconduites (plus de communication). Les seniors sont aussi invités à se joindre à l'équipe d'animation. Par contre les tournois jeunes et féminins envisagés n'ont pas eu lieu. Le Trophée de l'Erdre 2018 a toujours du succès par son organisation et le temps de jeu offert aux équipes (Prochain tournoi à Pâques, 48 équipes) ;

- Rapport Financier : C. JAULIN : Le rapport financier présente une recette totale à 234919€, pour un résultat positif de 7507€ (-8846€ sur les dix dernières saisons). Le résultat sera porté en report à nouveau. Le budget 2018-2019 est présenté à 210.000€. Ce rapport est voté à l'unanimité. Cette saison, il y a eu 3 emplois partiels (un seul maintenu). C'est la fin des emplois aidés. Il y a un emploi civique programmé (24h/sem). Un rappel est fait pour les dons manuels des bénévoles et des mécènes qui peuvent bénéficier de réductions d'impôts.

- Commission Planification : H. LEPAROUX : L'athlétisme comme l'ACC Foot ont des effectifs en hausse, sur le même site. Le planning des entraînements et des matchs est donc très tendu. Les créneaux répartis entre les clubs doivent être impérativement respectés pour les terrains, les vestiaires et les salles.

- Commission communication (Site Internet, Page Facebook et mailing) : Le club doit maîtriser la communication sur son site et sur Facebook, et l'accroître dans la presse, pour l'affichage des matchs et des manifestations. Les packs licences sont importants pour l'image du club. Enfin, le club tient à conserver et améliorer son ambiance familiale et conviviale. Un effort doit être fait pour la communication avec les catégories jeunes.

- Commission technique : A. KARZAZI : Globalement, des résultats sportifs moyens avec le maintien des niveaux. Objectifs : remonter au plus vite au niveau Ligue dans les catégories de jeu à 11, et au minimum la montée des seniors B. Maintien de la volonté de développer la section « féminines », cet effectif féminin est en hausse avec l'engagement en U18. Le nombre de licenciés dépassera les 600.

Tout cet ensemble constitue le rapport moral. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

DEUXIEME PARTIE :

- La charte des footballeurs en vigueur n'est pas modifiée. Son application est reconduite à l'unanimité.

- Règlement intérieur : pas de modifications : la reconduction de ce règlement est reconduite à l'unanimité.

- Renouvellement des membres du Comité Directeur : Cinq postes sont vacants, trois mandats de membres du comité arrivent à échéance (P. Cavret, S. Gareau et T. Spitz. Les membres sortants se représentent à l'exception de T. Spitz. Quatre membres ont démissionné (T. Forey, F. Boullier, L. Barreau et D. Moulet). Cinq nouvelles candidatures sont présentées (Thierry Chanteux, Martine Birgand, Sofiane Lamini, Alain Lehalle et Mathias Juve). Les candidats sont tous élus à l'unanimité. Le comité directeur comprend à nouveau quinze membres.

Le Président adresse des remerciements à tous les membres pour le travail qu'ils accomplissent, et en particulier aux sortants.

TROISIEME PARTIE :

En présence de M. Jean-Pierre GUYONNAUD, un point est fait sur les travaux d'accès au site et aux parkings dont la matérialisation des zones interdites au stationnement autorise des stationnements qui peuvent être gênants. Les infiltrations dans la salle de convivialité existent depuis plusieurs années, la situation s'est améliorée mais la réparation définitive n'est pas faite. Des ventilations sont demandées dans le local matériel et la réserve du bar. Elles sont budgétisées sur 2019. Un système d'alarme vient d'être mis en place en 2018 sur le site de la Grolle, sa mise en service sera faite après formation du bureau ACC Foot. La demande de préau n'est pas jugée prioritaire.

L'arrivée d'une nouvelle équipe Corpo le lundi à partir de 20h pose problème. Monsieur l'Adjoint note le problème et s'en tient à une décision prise en 2016.

Monsieur l'adjoint remercie le Président et tous les bénévoles pour leur implication.

Le président remercie tous les participants, et clôture l'AG à 12h00 en invitant tous les participants à partager le verre de l'amitié.

Le Président de l'ACC Football, Abdel KARZAZI

Stade du Buisson de la Grolle
02 40 72 65 43

